

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 05 juillet 2022

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane DETRAZ, Maire.

En exercice : 11

Présents : 07

Excusé : 01

Absents : 03

Votants : 07

Présents : Christiane DETRAZ, Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS-ROMAIN, Jérémie MONGELLAZ, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALLIS.

Date de la convocation : Excusé : Laëtitia SOCQUET-JUGLARD.

29/06/2022

Absents : Thierry TEYPAZ, Jacky MARIN-LAMELLET, Jean-Loup MARTIN.

A été élu secrétaire de séance : Christian EXCOFFON.

Délibération n° 2022-D28 – Décision modificative n°1 au budget principal de l'exercice 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2022-D17 du Conseil Municipal en date du 07 avril 2022 approuvant le budget principal de l'exercice en cours ;

Considérant qu'il y a lieu d'intégrer aux travaux les frais d'études qui leur sont liés ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents (7 voix pour) :

➤ **Approuve** la décision modificative n°1 au budget principal de l'exercice 2022 arrêtée comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
Investissement				
041 – Opérations patrimoniales				
D2151/041 :	3 000.00			
R2031/041			3 000.00	
Total général		3 000.00		3 000.00

Ainsi fait en séance, les jours, mois et an susdit, ont signé le registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire.

Le Maire,
Christiane DETRAZ

